

Multi-year Expert Meeting on Transport, Trade Logistics and Trade Facilitation:

**Second session: Trade facilitation rules as a trade
enabler: options and requirements**

Geneva, 1–3 July 2014

L'EXPERIENCE DU CAMEROUN DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA FACILITATION DES ECHANGES

by

NGUENE NTEPPE Joseph
Directeur de la Facilitation des Echanges et de
l'Observatoire des Transports
Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)
Secrétaire Technique du Comité National de Facilitation
du Trafic Maritime International (Comité FAL)



REUNION D'EXPERTS PLURIANNUELLE SUR LES TRANSPORTS,
LA LOGISTIQUE ET LA FACILITATION DU COMMERCE
2^e SESSION - GENEVE, 1-3 JUILLET 2014



L'EXPERIENCE DU CAMEROUN DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA FACILITATION DES ECHANGES

Par

NGUENE NTEPPE Joseph

Directeur de la Facilitation des Echanges et de
l'Observatoire des Transports
Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)
Secrétaire Technique du Comité National de Facilitation du
Trafic Maritime International (Comité FAL)

Question centrale:

- ❑ **Pourquoi l'intérêt du Cameroun pour la Facilitation des échanges et quelles sont les mesures prises pour la mise en œuvre de la démarche de facilitation ?**

PLAN

I. Les Fondements/Raisons de l'intérêt du Cameroun pour la Facilitation des échanges

A- Importance du commerce extérieur

B- Statut d'Etat Côtier

C- Statut d'Etat de transit

II. Mesures de Facilitation des échanges adoptées et mises en œuvre par le Cameroun

A- Mesures juridiques

B- Mesures institutionnelles

C- Mesures opérationnelles

INTRODUCTION

❖ Le Cameroun est conscient de ce que la facilitation des échanges devient de plus en plus une véritable opportunité de développement, particulièrement pour les pays en développement et les pays les moins avancés.

❖ Par conséquent, la facilitation des échanges constitue une préoccupation majeure pour le Cameroun qui l'intègre dans la quasi-totalité de ses stratégies de développement.

❖ Examinons tour à tour pourquoi cet intérêt pour la facilitation (I) et quelles sont les mesures concrètement mise en œuvre à cet effet par le Cameroun (II).

I- LES FONDEMENTS DE L'INTERET DU CAMEROUN POUR LA FACILITATION DES ECHANGES

A- QUELQUES CHIFFRES DU COMMERCE EXTERIEUR PASSANT PAR LE PORT DE DOUALA (2013):

❑ IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS:
ENVIRON **11 MILLIONS DE TONNES**

❑ TRANSIT: ENVIRON **1,5 TONNES**

60% : TCHAD

30% : RCA

10% : CONGO et GUINEE EQUATORIALE

❑ ENVIRON **3500 NAVIRES ACCUEILLIS**

B- LE CAMEROUN: UN ETAT COTIER (GOLFE DE GUINÉE)



C- LE CAMEROUN: ETAT DU PORT

PORT AUTONOME DE DOUALA



PROJET DE COMPLEXE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI ▪ 20 TERMINAUX ET UNE ZONE D'ACTIVITES LOGISTIQUES ET INDUSTRIELLES



PROJET DE VILLE NOUVELLE



**PROJET DE CORRIDOR DE
DESSERTE MULTIMODALE**



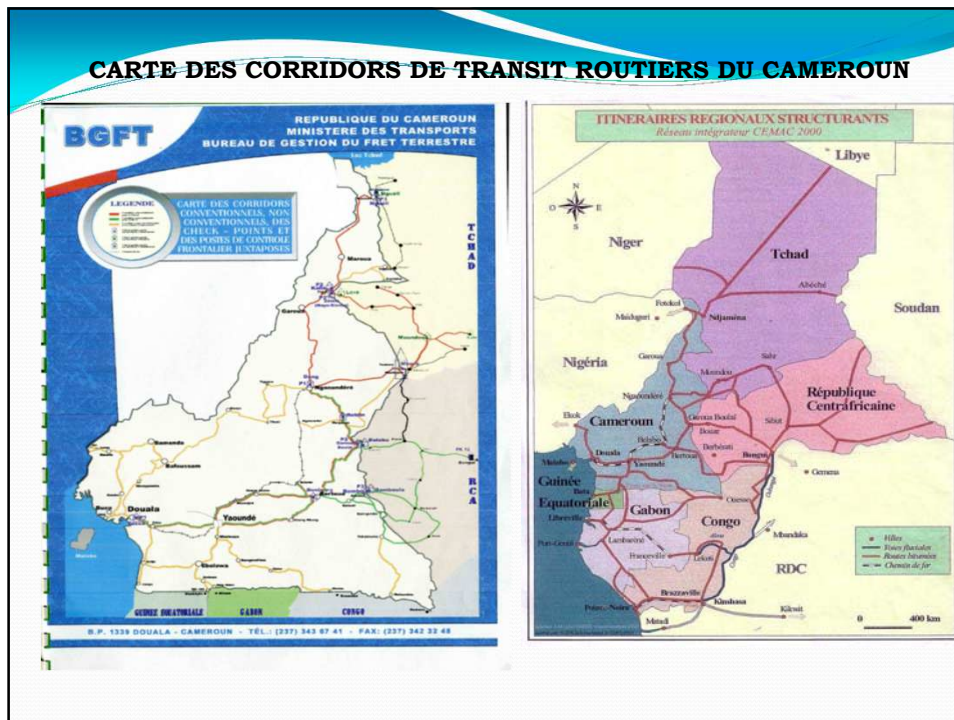
**C- LE CAMEROUN: ETAT DE TRANSIT POUR LES
PAYS VOISINS SANS LITTORAL: TCHAD et RACA**

Distance route : Douala/Njamena : 1819km

Distance route : Douala/Bangui :1435km



CARTE DES CORRIDORS DE TRANSIT ROUTIERS DU CAMEROUN

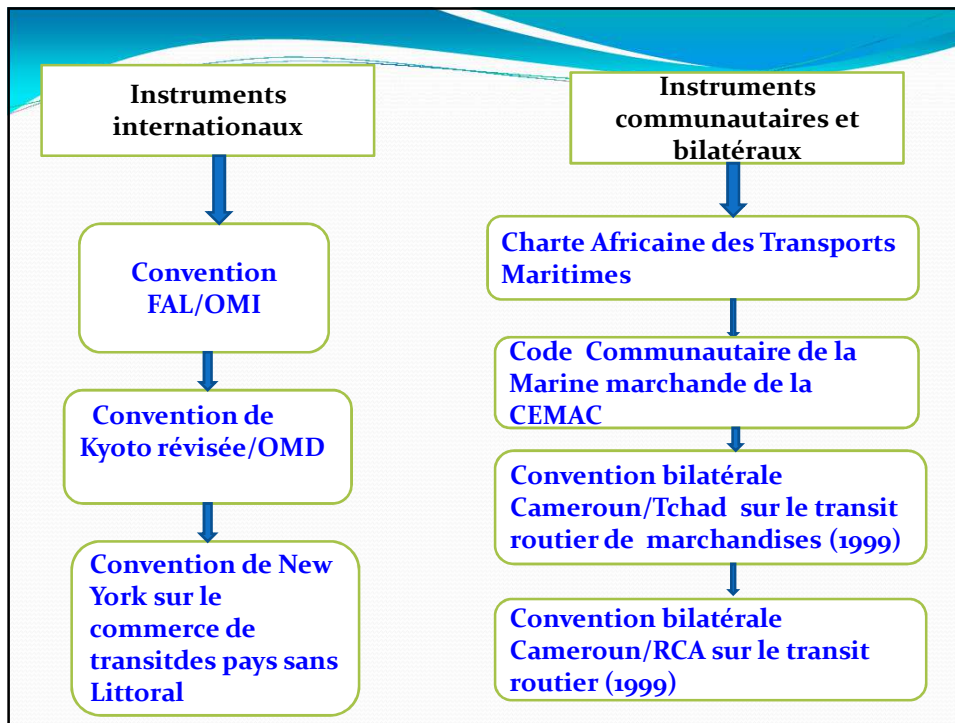


II- MESURES DE FACILITATION DES ECHANGES ADOPTEES ET MISES EN ŒUVRE PAR LE CAMEROUN

A- MESURES JURIDIQUES

Ratification des instruments juridiques internationaux et régionaux

Conclusion des Accords bilatéraux





□ Missions du Comité FAL

Le Comité a pour mission d'assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des mesures destinées à faciliter et à accélérer le trafic international. A ce titre, il est notamment chargé :

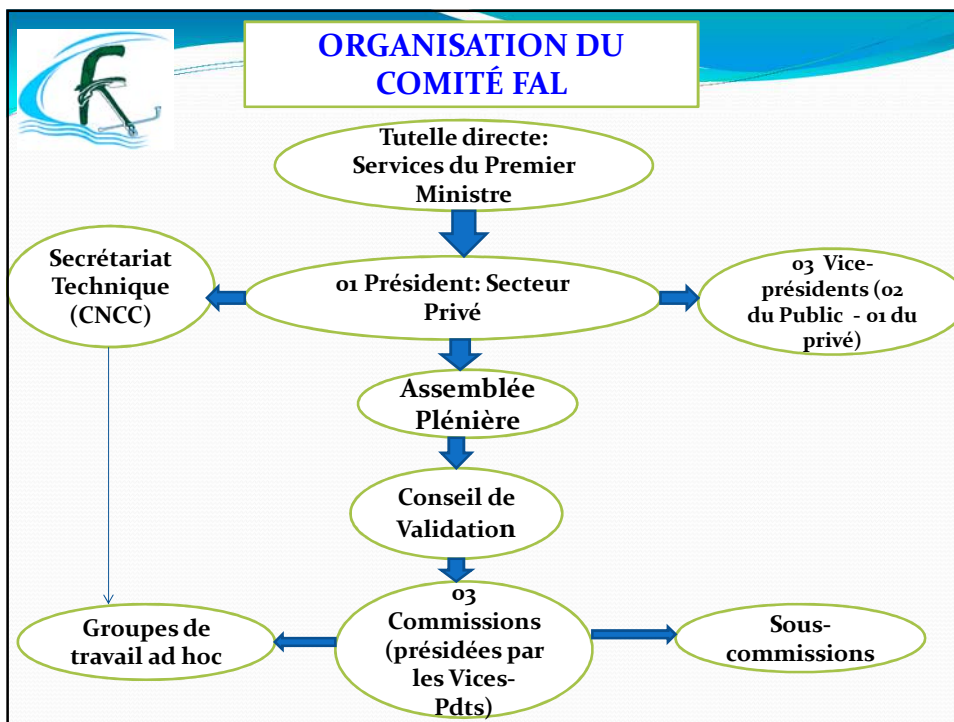
- de mener ou de faire mener des études relatives à la facilitation des opérations d'importation, d'exportation et de transit ;**



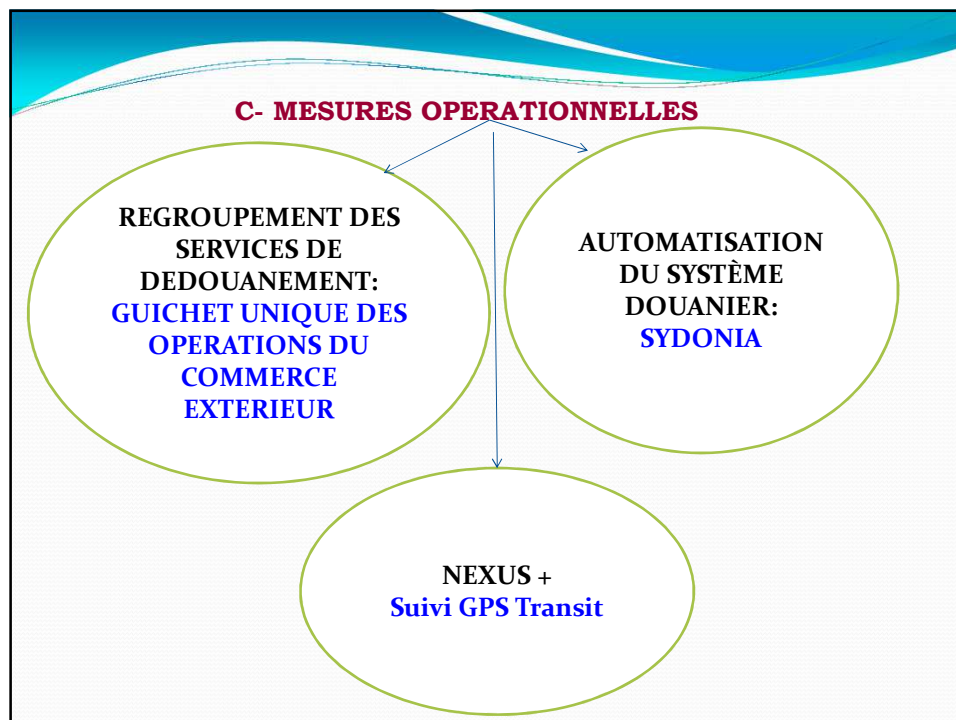
□ Missions du Comité FAL (SUITE)

- de proposer au Gouvernement des mesures de simplification et de réduction des procédures, des formalités et des documents relatifs aux opérations d'importation, d'exportation et de transit des marchandises en République du Cameroun;**

- de formuler des recommandations à l'intention des administrations, des organismes publics et des organismes professionnels privés intervenant dans les opérations du commerce extérieur sur les pratiques et les méthodes appropriées en vue de faciliter les opérations d'importation, d'exportation et de transit.**



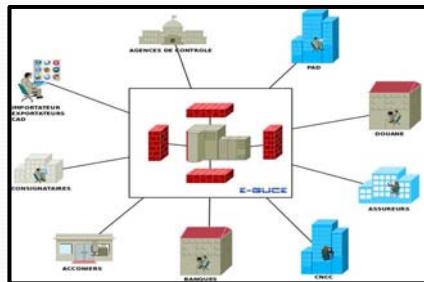
- ❑ Quelques recommandations du Comité FAL transformées en actes administratifs contraignants:**
- ❖ La mise en place du Guichet unique des opérations du commerce extérieur ;
 - ❖ La mise en place du scanner au Port pour la visite électronique des conteneurs (2006)
 - ❖ La mise en place du système de travail en continu au Port (08-18h) – 24h/24
 - ❖ La coordination des inspections et contrôles des Administrations à bord des navires (arrêtés de 2009 et 2014)
 - ❖ L'interdiction de l'application au port des tarifs non homologués (1999).
 - ❖ L'adoption des lois sur les transactions électroniques (2010)



e-Guce



Le système **e-Guce** est une plate-forme informatique mettant en relation les différents acteurs du commerce extérieur.



SYDONIA ++



- La mise en place du Système Douanier Automatisé a permis une avancée considérable dans le traitement des déclarations en Douanes.
- Il a favorisé la création d'un environnement efficace de gestion des opérations douanières.
- Il est mis en place dans les trois pays RCA-TCHAD-CAMEROUN

NEXUS+



- ❑ Mis en place par la Douane Camerounaise
- ❑ Dispositif de géolocalisation pour suivre de manière efficace le transit des marchandises.

- ❑ Opérationnel sur le territoire camerounais



C- MESURES OPERATIONNELLES (SUITE)

FORMATION

INFORMATION

CONSEIL

**SESSIONS DE FORMATION DANS LA
SALLE DE FORMATION DU CNCC**



**C- MESURES OPERATIONNELLES(SUITE):
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**Construction des
magasins et
entrepôts pour le
stockage des
marchandises dans
les Ports et les villes
frontalières (Douala-
Kribi-Limbé) : Mettre
à la disposition des
chargeurs des espaces
de stockage suffisants
à des coûts
abordables**



**RENFORCER LA CULTURE DE LA FACILITATION DES
ECHANGES A TRAVERS UN DÉVELOPPEMENT DE LA
CULTURE DES ACTIVITÉS MARITIMES : MUSÉE MARITIME
DE DOUALA**



Merci de votre attention

Joseph NGUENE NTEPPE – CNCC - B.P. 1588 Douala
E-mail : njnguene@yahoo.fr / secretariattechinque@cncc-cncc.org
Tél : +237 77 30 02 21 / Fax : +237 33 43 70 17

Des questions?

